

**ALLOCUTION DU MINISTRE D'ÉTAT,
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
LORS DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE SUR
LA RÉNOVATION PÉDAGOGIQUE DES LYCÉES
LE 25 JUIN 1991 - EXTRAITS**

« ... Aider les élèves, c'est, pour nous, la première réponse à donner à leur hétérogénéité, la réponse la plus urgente, la plus rapidement applicable dans le système actuel. J'estime très important que ce soit l'Éducation nationale qui apporte cette aide aux élèves qui lui sont confiés. Ce sont les enseignants, et personne d'autre qu'eux, qui en auront la responsabilité. C'est une garantie de qualité. Les cours particuliers ne seront plus le seul recours des parents qui veulent - et qui peuvent - aider leurs enfants. Le soutien n'est plus un privilège réservé à certains ; c'est un droit accessible à tous et au sein même de l'École... »

« ... Pour y parvenir, il faut faire évoluer les structures pédagogiques de l'enseignement au lycée. Avec le module, nous offrons un cadre pédagogique plus souple, un espace de liberté nouveau pour les enseignants. Cette notion de module, dont le principe été largement approuvé, au cours de concertation, a suscité un certain nombre d'interrogations sur sa mise en oeuvre. J'aimerais donc m'y arrêter un instant et dissiper un certain nombre de malentendus... »

« ... Je suis, naturellement, sensible à la demande de formation exprimée par les enseignants au cours de la concertation. Le travail en module avec les élèves nécessitera, en effet, de nouvelles approches disciplinaires, plus méthodologiques, rendra souvent nécessaire **le recours à différentes techniques comme l'informatique ou l'audiovisuel**, ou impliquera, plus simplement, d'autres rapports avec les élèves. Nous nous engageons à ce que les plans de formation des enseignants prennent en compte cette priorité... »

« ... C'est un changement d'optique essentiel. C'est une façon nouvelle d'aborder la finalité de notre enseignement, en pensant d'abord aux élèves, à leurs parcours, aux besoins de la société, aux métiers. Je revendique la mission fondamentalement culturelle de l'École. **Je pense que la mission culturelle de l'École, c'est aussi d'intégrer la finalité professionnelle des formations, la dimension technique de la culture moderne... »**

« ... Nous proposons également une nouvelle possibilité d'enseignement facultatif qui se distingue des options. Il s'agit d'une structure nouvelle : les ateliers de pratique. Ils seront constitués sur la base des moyens actuellement mis à disposition des options facultatives : arts, **informatique**, activités sportives spécialisées. Les ateliers de pratique seront ouverts aux élèves volontaires, sans distinction de niveau de classe, qui s'engageront à en suivre les activités durant toute l'année scolaire. Ces activités seront prises en compte dans le cadre du baccalauréat, sous une forme qui reste à déterminer... »

« ... Je terminerai en abordant trois questions : celle des programmes qui est directement liée à la rénovation que nous engageons, celle du baccalauréat et, enfin, celle du calendrier de mise en application... »

« ... Je commence donc par les programmes. Cette question fondamentale devra être traitée dans le prolongement des orientations que j'ai définies aujourd'hui. Les programmes doivent évoluer. Ils évolueront. Le travail de réaménagement a déjà commencé. Un document de méthode commun à toutes les disciplines est actuellement mis au point conjointement par **le Conseil National des Programmes, et la Direction des Lycées et Collèges, en concertation étroite avec les associations de spécialistes**. Ce texte fournira en quelque sorte la philosophie d'ensemble qui devra présider à la révision des programmes.

Parallèlement, les Groupes techniques disciplinaires poursuivent leurs travaux et la Direction de l'Évaluation et de la Prospective est en train d'élaborer des outils d'évaluation des élèves... »

« ... Le baccalauréat est aujourd'hui un diplôme national qui présente des garanties d'exigence et d'objectivité reconnues de tous. C'est également, dans notre pays, un examen dont le poids symbolique est très fort. Je défendrai ce baccalauréat là. Mais en même temps, j'ai la certitude que pour le défendre, il faut continuer à faire évoluer le système. Les évolutions sont possibles. Ainsi la création très récente de nouveaux types de baccalauréats les baccalauréats professionnels - est-elle aujourd'hui considérée par tous comme une réussite... »

« ... Il faudra également aborder la question des modalités de l'examen. C'est une question que j'aborderai, dans un second temps, sous un angle pédagogique. Il faut se demander quelles qualités l'on veut tester chez les élèves, quelles modalités correspondent le mieux à telle ou telle discipline, si l'examen final sous sa forme actuelle doit être gardé ou si le baccalauréat doit comporter à la fois un examen final et des contrôles en cours de formation... Je souhaite, sur toutes ces questions, un débat serein qui nous permette de parvenir à un nouvel équilibre, pour mieux préserver le baccalauréat avec sa signification et ses qualités actuelles... »

« ... Je conclus en vous donnant le calendrier de mise en application de cette rénovation pédagogique du lycée. Les textes correspondant à cette réforme vont être soumis, pour avis, au Conseil Supérieur de l'Éducation. Les mesures entreront en application pour la seconde dès 1992, pour la première dès 1993, pour la terminale en 1994. Cette progressivité nous a semblé préférable puisqu'ainsi c'est toute une génération d'élèves qui sera concernée... »

NDLR : les caractères gras sont de la rédaction.